

Compte-rendu du conseil d'école du 23/06/20

La réunion est organisée en visio-conférence

1. Approbation du compte rendu du conseil d'école du 20 novembre 2019

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Règlement intérieur du premier degré

Le règlement intérieur a été réécrit en y apportant des corrections dues aux évolutions des règles d'organisation du LfdD ou des textes de lois encadrant le fonctionnement des écoles primaires.

Les modifications ont été présentées en conseil des maîtres ainsi qu'en comité réduit de représentants de parents d'élèves, puis projeté et commenté lors du conseil d'école.

Ce règlement sera traduit en allemand et en anglais par Madame Maïri pendant les vacances d'été. Il sera distribué à l'ensemble des parents d'élèves à la rentrée pour lecture et signature.

Il sera également consultable sur le site du lycée dans les trois langues.

3. Vie scolaire : les punitions dans le premier degré

Le tableau est projeté à l'ensemble des participants.

Cette charte d'harmonisation des punitions est la finalité d'un travail entamé depuis deux ans avec la direction, les enseignants et des représentants de parents d'élèves.

Elle sera annexée au règlement intérieur et distribuée avec celui-ci à la rentrée de septembre. Elle devra être lue et signée par les parents et les élèves.

4. Evolution de l'enseignement des langues

Le dossier de demande d'ouverture d'une section internationale américaine est en cours de constitution. Si elle est validée par les autorités françaises, elle devrait voir le jour officiellement à la rentrée 2021.

Dans le premier degré, l'enseignement renforcé de la langue anglaise sera mis en place à partir du retour des vacances d'automne 2020. Cette première année constituera une année test avant l'éventuelle ouverture officielle.

Afin d'assurer la montée en puissance de cette langue, une enseignante américaine est en cours d'embauche.

Les changements dans l'enseignement des langues devraient être les suivants :

- Tous les élèves du CP au CM2 devraient bénéficier de 3h00 d'enseignement de la langue allemande (en 5 niveaux évolutifs de compétences se référant au Cadre Européen Commun de Référence des Langues et non plus 3 niveaux comme actuellement) + 1h30 d'enseignement de la langue anglaise.
- Sur tests, les élèves d'un bon niveau d'anglais bénéficieront de 3h00 d'enseignement de disciplines en langue anglaise.
- Sur tests, les élèves d'un bon niveau d'allemand bénéficieront de 3h00 d'enseignement de disciplines en langue allemande.
- Les autres élèves bénéficieront de ces heures de disciplines en langue française.
- Les 3 enseignants des trois langues harmoniseront les enseignements parallèles des disciplines choisies (histoire, géographie, art, sport, géométrie, sciences ...)
- A l'école maternelle, le fonctionnement de l'enseignement des langues sera identique à celui pratiqué actuellement en allemand et en anglais. Il sera néanmoins introduit de « L'éveil aux langues et aux cultures » dans les langues autres parlées par nos élèves. Cette approche se fera de manière ludique en impliquant les parents d'élèves.

5. Effectifs et composition prévisionnels de la structure des classes dans le premier degré

A l'heure actuelle, les effectifs sont stables par rapport à cette année scolaire-ci.

Les chiffres donnés ci-dessous sont à prendre avec toute la prudence qu'impliquent les fluctuations habituelles d'arrivées et/ou de départs au cours de l'été !

PS = 17 MS = 32 GS = 36 CP = 62 CE1 = 53 CE2 = 46 CM1 = 52
CM2 = 40

L'école maternelle devrait être constituée de 4 classes en cours doubles.

L'école élémentaire devrait être constituée de 11 classes, dont 3 classes de CP.

Ceci est donné à titre provisoire et sera fonction des effectifs de rentrée.

De nombreux parents ont adressé des demandes très précises concernant les classes dans lesquelles ils souhaitent voir scolarisés leurs enfants l'an prochain ou concernant les amis/amies avec lesquels les élèves souhaitent être. Ces demandes sont exponentielles et concernent actuellement plus de 80 élèves !

Vous comprendrez que nous ne pouvons pas prendre en compte de telles demandes. C'est à l'équipe pédagogique qu'il revient de constituer les classes et nous comptons conserver cette prérogative.

Si des élèves sont scolarisés dans les classes ou avec les amis/amies demandés par les parents, ce ne sera que le fruit du hasard.

6. Bilan du suivi pédagogique en distanciel et reprise en présentiel

Un grand merci à tous les parents qui ont assuré le suivi du travail scolaire avec leurs enfants. Un grand bravo également aux enfants qui ont, malgré les circonstances, continué à travailler assidument et qui ont malgré tout progressé et acquis des compétences certaines.

Les enseignants ont, tout au long de ces semaines de travail en distanciel, acquis des compétences informatiques multiples et complexes qui leur ont permis de proposer une continuité des apprentissages de grande qualité.

La reprise en présentiel a été mise en place en respectant scrupuleusement les étapes imposées par le Schulministerium du Land du NRW, couplées aux recommandations sanitaires du RKI (Robert Koch Institut) qui fait office de référence en la matière.

Nous comprenons l'impatience, la frustration ou le mécontentement de certains parents, mais notre souci prioritaire et unique est d'assurer la santé de tous et de finir l'année scolaire dans les meilleures conditions pour les enfants et les personnels.

Les élèves de l'école élémentaire en difficulté bénéficient, depuis le retour en présentiel, d'un suivi rapproché et constant. Dans les premiers temps de la reprise, les cours du mercredi matin leur étaient réservés en petits groupes. Depuis le retour à la journée complète pour tous, ils bénéficient de soutiens particuliers en visio-conférences par Hermine Braeuer, service civique. De même, Mmes Brassard et Fuzeau continuent à assurer ces suivis en distanciel.

Ce modèle d'aide pourrait être pérennisé à la rentrée pour les élèves nécessitant du soutien.

A l'école maternelle, depuis le retour des élèves, les enseignantes prennent en charge, le mercredi matin, des petits groupes d'enfants allophones ou en difficulté pour les faire progresser dans la langue française ou dans les compétences.

Le Flsco (Français langue de scolarisation) a été également intensifié depuis la reprise pour tous les élèves dont les compétences en langue française doivent être renforcées. Les enseignantes de Flsco ont constaté que les élèves n'ont pas perdu en compétences pendant le temps de fermeture de l'établissement.

De manière générale, que ce soit en distanciel ou en présentiel, tous les fondamentaux (maths, français essentiellement) ont été travaillés. Les enseignements étant basés sur le principe de cycle (cycle 1 = maternelle, cycle 2 = CP/CE1/CE2, cycle 3 = CM1/CM2/6^{ème}), les programmes sont prévus sur 3 ans et repris avec des complexifications d'une année sur l'autre. Les notions des programmes qui n'auraient donc été que partiellement travaillées, seront ainsi reprises.

De plus, une réunion d'harmonisation entre les enseignants de CM2 et de 6^{ème} aura lieu la dernière semaine de classe et permettra la transmission des points à revoir si nécessaire.

Pour les autres niveaux, cette réunion d'harmonisation aura lieu à la prérentrée et permettra de faire un point sur ce qu'il convient de reprendre au niveau suivant.

Ceci est valable également pour l'enseignement des langues (allemand, anglais). Les enseignantes n'ont pas constaté de grandes difficultés à la reprise. Les groupes classes ne devant pas être mélangés et les tables et chaises devant être désinfectés entre chaque classe, il n'a pas été possible de multiplier les heures de langue. Néanmoins, cette reprise a été appréciée de tous, enfants comme adultes.

Des recommandations du Land pour la rentrée scolaire nous sont parvenues le jour de ce conseil d'école. Il est envisagé une reprise normale des cours avec cantine, garderie et APS. Des contraintes sanitaires devraient néanmoins perdurer. Un courrier spécifique concernant cette reprise sera adressé aux parents au cours de la dernière semaine de classe.

La direction étudie en parallèle la possibilité d'installer un système de visio-conférence uniformisé pour tout le LfdD et opérationnel à la rentrée. Ceci pour parer à toute éventualité ...

7. Réponses aux questions émanant des parents d'élèves et relevant du conseil d'école

- Est-il possible de faire des photos de classes ?

Il n'y aura pas de photographies de classes officielles, mais les enseignants en feront une qui sera transmise aux parents dans le respect des droits à l'image.

- Pourquoi n'y a-t-il pas eu de cantine depuis la reprise ?

Les conditions sanitaires sont restées drastiques, les groupes classes ne doivent pas se mélanger, la distanciation hors de la classe (même actuellement) est de mise, de même le port du masque est obligatoire hors la classe. Il n'est donc pas possible de proposer ce service qui s'étalerait sur une durée trop importante et nécessiterait de plus une désinfection systématique entre chaque groupe d'élèves.

- Listes des fournitures et APS

Le catalogue APS 2020/2021 est consultable le site du LfdD. Les listes de fournitures scolaires y seront au cours de la dernière semaine de classe.

- Dates des réunions d'informations des classes

Les dates de ces réunions seront communiquées via le guide de rentrée qui sera envoyé par mail aux parents dans le courant de la première semaine de juillet.

- Date des inscriptions pour la garderie AWO ?

Elles seront communiquées via le site du lycée à la fin du mois de juin.

- Y aura-t-il un suivi des CM2 au début de leur intégration en 6^{ème} ?

Les enseignants de CM2 assureront des temps de suivis en 6^{ème} dans la mesure où leurs emplois du temps leur permettront de libérer quelques créneaux.

- Est-il possible de faire un Zoom bilan de l'année scolaire d'un élève avec les enseignants ?

Les parents pourront adresser une demande à l'enseignant de leur enfant si nécessaire.

Martine FUZEAU
Enseignante, Secrétaire de séance

Claudine CHARDON
Directrice

